

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL – INITIAL

1-Etre capable de situer le cadre juridique de son intervention

- Connaître les éléments fixant le cadre juridique dans son entreprise
- Connaître les éléments fixant le cadre juridique en dehors de son entreprise
- Être capable de mobiliser ses connaissances du cadre juridique de son intervention

PR.E.FA.S :

2-Etre capable de réaliser une protection adaptée

- L'alerte aux populations
- Reconnaître les dangers persistants
- Supprimer ou isoler les dangers

3-Examiner

- Examiner la victime afin de déterminer l'action à mettre en œuvre

4-Alerter ou faire alerter

- Définir les éléments du message d'alerte, et le moment le plus opportun
- Définir qui va alerter et rendre compte au sein de l'entreprise
- Organiser l'accès au secours

5-Secourir

- la victime saigne abondamment
- la victime s'étouffe
- la victime répond et se plaint de sensations pénibles et ou présente des signes anormaux
- la victime répond et se plaint de brûlures
- la victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- la victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- la victime ne répond pas mais elle respire
- la victime ne répond et ne respire pas

6-Etre capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention dans l'entreprise

- Se situer en tant qu'acteur de la prévention
- Appréhender les notions de base en matière de prévention

7- Mise en œuvre d'une action de prévention

- Elles sont déterminées à l'initiative du Médecin du Travail
- Elles font l'objet d'un complément de formation dont la durée est à convenir au cas par cas

8- Être capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la / des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

- Définir qui informer
- Définir les éléments à transmettre

Evaluation des SST

- Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des SST. Ils sont transcrits dans un document national nommé « Fiche individuelle de suivi et d'évaluation du SST » et utilisés lors de chaque formation.
- Evaluation sous forme d'entretien (questions/réponses)

Objectifs	Public	Public
	Prérequis	Tout public Parler et comprendre le français
DATES	Diplôme	Obtention du diplôme de l'INRS validé par la CARSAT.
	Durée : 14 heures De 4 à 10 participants, au-delà de 10 jusqu'à 14 participants la formation est prolongée d'1h par participant	
DATES	Coût par stagiaire	<u>Votre entreprise adhère à l'OPCAIM pour un effectif de :</u> -11 salariés : 100% financés 11 à 49 salariés : 6.30 € HT/jour Les entreprises de 50 salariés et plus peuvent bénéficier de l'offre de services « actions clés en main » à hauteur de : 216.30€ HT/jour (dont 6.30 € HT de frais de gestion OPCAIM)
	12-13 Février 2019	14-15 Mars 2019



Formation Stratégique - *La solution formation de votre entreprise*
www.formationstrategique.fr



- A l'issue de cette évaluation, un Certificat Secouriste du travail est délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable.
- Dans le cas où le candidat ne peut mettre en œuvre, pour des raisons d'aptitudes physiques, l'ensemble des compétences attendues de la part d'un SST, il se verra délivrer une attestation de suivi de la formation.